Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260728-2026_059-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Commune de Les BRULAIS 35330

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Juillet 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote	
A la majorité des suffrages exprimés	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 31/07/2026
Et Publication ou notification du : 31/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 juillet à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 24 juillet 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

Présents : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, Mme GOUSSAIN Marie-Rose, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

Absent excusé : M BARRE Emmanuel

Absente ayant donné procuration : Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle à Mme PHILIPPE Sylvie et M DUHEN Eric à M MENOU Alain

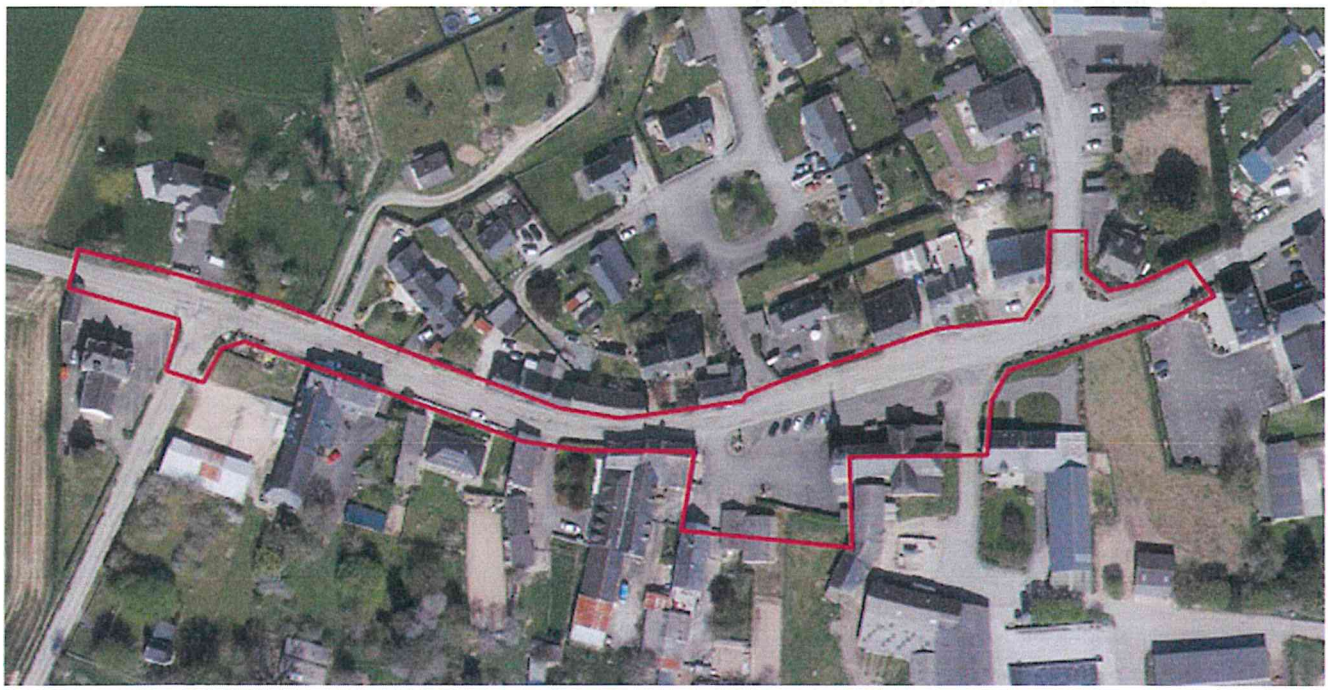
Secrétaire de séance : Mme Chrystèle BRUNARD

N°2026/059 – *MARCHE PUBLIC* : AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG – CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire présente ce projet d'aménagement du centre-bourg, un des projets majeurs des promesses de campagne

Périmètre de l'opération

Le projet porte sur l'aménagement du centre-bourg, du carrefour entre la Rue de l'Aff et la Rue de la Fontaine, jusqu'à l'accès à la mairie Rue des Bruyères.



Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260728-2026_059-DE

Pour information, une fiche-conseil du paysagiste-conseil du CAU 35 a été réalisée fin 2022 suite à une visite sur site, mentionnant les enjeux et objectifs de l'opération d'aménagement de la Place Saint-Etienne.

La place de l'église marque nettement la centralité du bourg, en constitue l'espace public majeur, qui peut accueillir les moments de la vie collective célébrés en extérieur, de même que les « cortèges » des cérémonies qui se déroulent à l'église.

Un commerce est également présent, confirmant la vocation de l'espace public dans l'animation du bourg.

Il convient alors :

- Organiser l'espace entre les fonctions de circulation et de stationnement d'une part, et les espaces de convivialité et de valorisation de l'autre,
- Mettre en valeur le patrimoine : église, bâtiment agricole attenant, vue sur le paysage,
- Valoriser la présence du commerce et développer les aménités qui peuvent le renforcer (terrasse, accès),
- Créer des aménagements de voirie afin de limiter la vitesse, sécuriser les piétons et vélos, tout en permettant le passage d'engins agricoles encombrants,
- Maintien du nombre de places de parking,
- Anticiper l'accès au futur lotissement prévu sur la parcelle ZI 185,
- Apporter aux habitants un lieu de détente, de rencontre, de vie collective, pour toutes les générations,
- Modifier l'ambiance en apportant davantage d'éléments de nature, notamment des arbres, tant pour le confort et l'agrément (ombre et fraicheur en été) que pour la biodiversité,
- Chemin piéton vers le camping et vers le cimetière

Le réseau d'eaux pluviales Rue de l'Aff sera à refaire, une inspection à la fin des années 2000 mentionnant des faiblesses à certains endroits.

Mission de la Maîtrise d'œuvre

Pour cette opération, il est demandé un travail sur une tranche ferme et une tranche optionnelle répartie de la manière suivante :

- **Tranche ferme :**
  - Etude préalable et esquisses avec proposition de plusieurs scénarios
  - Avant-projet
- **Tranche optionnelle** (sur une enveloppe financière prévisionnelle de 500 000,00€ affectée aux travaux) :
  - Phase PRO, AMT, VISA, DET et AOT

Calendrier prévisionnel

Juin 2026 :	Lancement de la consultation pour maître d'œuvre phase ESQ/DIAG
10 juillet 2026 :	Date limite consultation architecte
Eté 2026 :	Analyse des offres
Septembre 2026 :	Choix du maitre d'œuvre
Fin 2026 / Début 2027 :	Etudes préliminaires
Printemps 2027 :	Lancement de la consultation pour la phase travaux
Fin 2027 / Début 2028 :	Lancement des travaux
Eté 2028 :	Réception des travaux

Enveloppe prévisionnelle de l'opération

500 000,00€ maximum pour la phase Travaux.

Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260728-2026_059-DE

Quatre sociétés ont été contactés et elles sont venues sur site voir le périmètre de l'opération et échanger sur le sujet. Elles ont toutes les 4 formulées une offre que le tableau ci—dessous synthétise.

Entreprise	Bureau étude VRD	ECR ENVIRONNEMENT à Rennes			OKARÉ à Cesson-Sévigné			ORA AMENAGEMENT à Rennes		ABEIL à Rennes	
	Paysagiste	ARB'OREA PAYSAGE à Vannes			Atelier ERSILIE à Guer			SITADIN à Rennes		Caroline PODER à St-Aubin de Terragatte	
Date de remise de l'offre		lundi 29 juin 2026			mardi 7 juillet 2026			vendredi 3 juillet 2026		jeudi 9 juillet 2026	
		Coût	Temps d'études en jours (650€ ou 500€/jours)	Nombre de réunion (300€ et 400€ Réunion publique)	Coût	Temps d'études en jours (550€/jours)	Nombre de réunion (300€ / réunion ou 350)	Coût	Temps d'études en jours	Coût	Temps d'études en jours (600€ / jours)
Missions demandées Tranches fermes	Etudes préalables avec Diagnostics et esquisses	5 650,00 €	7,5	5	4 800,00 €	7	2	2 250,00 €	3,67	5 400,00 €	9
	AVP (Avant-Projet)	8 500,00 €	12	4	4 775,00 €	7,5	1	6 150,00 €	10,06	4 200,00 €	7
	Total	14 150,00 €	19,5	9	9 575,00 €	14,5	3	8 400,00 €	13,73	9 600,00 €	16
Missions tranches optionnelles	PRO/DCE	6 175,00 €	10	3	6 150,00 €	10	1	7 440,00 €	12,72	6 200,00 €	10
	ACT	1 812,00 €	2,25	2	1 950,00 €	3	1	1 395,50 €	2,68	2 400,00 €	4
	VISA	1 525,00 €	1,5	2	2 750,00 €	5	3	1 162,50 €	2,15	1 800,00 €	3
	DET	9 900,00 €	2	29	7 425,00 €	1,5	22	10 927,00 €	19,85	12 000,00 €	20
	AOR	1 800,00 €	1	4	1 450,00 €	1	3	2 325,00 €	4,29	1 800,00 €	3
	Total	21 212,00 €	16,75	40	19 725,00 €	20,5	30	23 250,00 €	41,69	24 200,00 €	40
Total missions		35 362,00 €	36,25	49	29 300,00 €	35	33	31 650,00 €	55,42	33 800,00 €	56
Enveloppe travaux		500 000,00 €			500 000,00 €			500 000,00 €		500 000,00 €	
Pourcentage mission optionnelles		4,24%			3,95%			4,65%		4,80%	
Total		21 212,00 €			19 725,00 €			23 250,00 €		24 200,00 €	

Lors de la réunion des différentes commissions municipales le jeudi 16 juillet, il avait été décidé de recevoir les 2 sociétés arrivées en têtes, à savoir l'Atelier ERSILIE et ORA Aménagement VRD. La commission voirie les a reçus cet après-midi et les deux entreprises ont fait une dernière offre.

Après réflexion, les membres de la commission proposent de retenir l'atelier ERSILIE.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre de la société Atelier ERSILIE située à Guer avec le cabinet OKARÉ situé à Cesson-Sévigné pour un **montant de 9 575,00€ HT** pour les tranches fermes (diagnostics et esquisses + avant-projet) pour le projet d'aménagement du centre-bourg,
- **DIT** que les crédits nécessaires pour ce projet phare seront inscrits au budget primitif des exercices 2026 et suivants de la commune à une opération spécifique « Aménagement du centre-bourg »,
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 31 juillet 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU

MAIRIE DE LES BRULAIS (ILLE ET VILAINE)

Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260728-2026_059-DE